

## HISTOIRE DE SUCCES DE 4 ARTISANES DE L'AIRE DE SANTE VUSAMBA

(Période : 2018)

1. Fille mère de 2 enfants garçons, mon nom est **KAVIRA KAYIVWARA Patience** née le 06 juin 1993, suis orpheline de père du nom de KAMBALE KABUYAYA et ma mère s'appelle KAHINDO RUMANDE.



Nous sommes au nombre de 7 enfants dans notre famille. Après la mort de mon père, quand j'étais un niveau de la 2<sup>ème</sup> primaire, j'ai commencé une vie d'oisiveté. Dans cet état, quelques années après je me laissais courtiser par n'importe quel garçon dans le but d'être pris un jour en mariage.

C'est dans ces circonstances qu'un garçon déserteur dans une faction rebelle m'a engrossé

et par la suite s'enfuir pour rejoindre la faction rebelle de son obédience.

3 ans après, j'ai cohabité avec un autre homme marié qui après m'avoir aussi engrossé, m'abandonné pour rejoindre sa femme légitime. Troubler, angoisser dans l'état de ma grossesse, je me démenais à chercher les travaux champêtres rémunérateurs afin de préparer mon accouchement. Une année après la naissance de mon 2<sup>ème</sup> garçon, j'ai été graciée et être sélectionnée par les agents de ACPDI en concertation avec les autorités, ce qui m'a permis de jouir de la formation en alphabétisation et en artisanat. Cette formation a été pour moi une opportunité car elle nous a permis de créer l'emploi et rompre avec l'état de chômage à partir du kit de réinsertion pour installer un atelier artisanal en filière coupe et couture.

Notre atelier de couture composé de 4 filles mères est implanté à VUSAMBA.

Depuis le mois de Novembre 2018 ; période de démarrage de notre emploi, chacune de nous a reçu en moyenne 33 dollars mensuellement ; montant qui m'a permis de faire face à certains de mes besoins et pour mes deux enfants. A partir de recettes réalisées ensemble, nous avons opérationnalisé la caisse de solidarité avec deux objectifs bien précis ; la maintenance des outils de notre atelier collectif et l'entraide mutuelle. Pendant les deux mois concernés, j'ai bénéficié de 3 cas d'assistance due à la maladie de mes enfants à partir de la caisse de solidarité. Ce qui me réjouit pour le moment est de devenir couturière et de commencer à récupérer ma considération sociale au niveau de notre village et de ma famille, C'est pourquoi je remercie ACPDI et les partenaires financiers d'avoir songé aux personnes marginalisées pour leurs relèvements et intégration socio économique au sein de nos communautés respectives.

2. Je suis **KYAKIMWA MWENDERA Gentille** née à VUSAMBA, le 12/02/1995 fille de MASIKA SIVITA et KAMBALE KIKWAYA. J'avais environs 6 ans lorsque mon père mourut et c'est là que j'ai perdu la chance d'être scolarisée comme mes frères et sœurs qui ont fréquentés le chemin de l'école même s'ils n'ont pas tous atteint un niveau de qualification, ils ne sont pas dans le rang des analphabètes.



Après la mort de mon père causé par les conflits fonciers, je suis partie à MUHANGI vivre chez mon oncle paternel qui m'a scolarisé au niveau de 3<sup>ème</sup> primaire. Comme sa femme ne voulait pas de moi, elle a fait de son mieux pour me déguerpier de son toit. Dégouter de la manière dont on me traitait, j'ai été obligé de me rendre chez une femme vendeuse des boissons alcooliques qui m'a utilisé comme servante de ses clients où j'ai été rendu grosse par un de ses clients.

Délaissé par ma patronne, je n'avais qu'un seul choix de rentrer chez ma mère qui m'a accueilli avec indignation.

3 mois après mon accouchement, j'ai été sélectionnée parmi les filles mères considérée comme bénéficiaires du programme d'apprentissage de métier et de réinsertion socio économique et culturelle. Sachant déjà lire, écrire et calculer, après que j'ai obtenu mon brevet d'aptitude professionnelle dans la filière de coupe et couture, j'ai été affectée dans un atelier collectif dans le quel nous avons reçu un kit de réinsertion qui nous facilite la tâche de servir nos clients à Mihanga où notre atelier est implanté. Pendant les 2 mois de prestation au sein de notre atelier, j'ai perçu 10 dollars pendant le mois de novembre et 43 dollars pendant le mois de décembre 2018. J'ai affronté les moments de fêtes avec une vive fierté car ayant mes propres pour subvenir à mes besoins.

Je remercie vivement ACPDI et ses Bailleurs de fonds pour m'avoir impliqué dans le processus de l'autonomisation.

3. **KAVIRA KAHESI Pascaline** Née à Vusamba le 09 /04 /1998, langue parlée est Kinande. Suis fille de KAMBALUME KOMBI et ALPHONSINE tous agriculteurs de Vusamba.

Je suis une fille mère d'un enfant fille. J'ai cohabité avec un garçon en 2014 qui m'a rendu grosse et c'était pour moi la cause de mon abandon à l'école. Malheureusement ce dernier a pris fuite pour une destination inconnue, Jusqu'à présent sa famille ainsi que moi-même n'avons pas d'information à sur sa destination. Après sa disparition en 2015, je me suis retrouvée grosse et dans l'état de pauvreté de mes parents, je n'avais aucun moyen pour satisfaire mes petits besoins et surtout qu'à l'âge de 12 ans généralement ici au village les parents abandonnent certaines charges liées à l'habillement de leurs filles surtout les dépenses liées aux soins pour la beauté.



Aussitôt informer de ma grossesse, mes parents m'ont expulsé de leur toit et je suis allée chez ma tante maternelle à Lubero pour y rester jusqu'à mon accouchement. La vie n'a pas été facile, quelque mois après mon accouchement, j'ai été obligée de retourner au village chez mes parents où ils m'ont accueilli avec dédain. Sans aucun moyen de se trouver du savon pour laver les linges de mon bébé, je n'avais qu'une idée en tête de rejoindre un groupe des filles prostituées qui occupaient une maison du village voisin.

Une semaine avant l'exécution de ma décision, j'ai été sélectionnée parmi les filles mères destinées à être bénéficiaires de la formation artisanale et j'ai opté pour fréquenter la filière coiffure mixte.

Le savoir lire, écrire et calculer a été pour moi un plus dans ma vie et les 6 mois d'apprentissage du métier artisanale en filière coiffure mixte ont été pour moi une phase de façonner mon avenir autrement.

Aujourd'hui je travaille dans le salon collectif de Vuhinda dans le quel nous sommes affectées au nombre de 4 artisanes.

Depuis que je suis dans ce salon de coiffure mixte mon revenu mensuel moyen est 39\$ inclus les recettes supplémentaires de la part des clients de l'atelier qui me rejoignent à domicile pour se faire tresser. Je réponds favorablement à mes besoins et à ceux de mon enfant et je contribue à la restauration de ma famille. Je ne suis plus comptée parmi les vulnérables du village, maintenant j'ai une valeur sociale et je jouis de l'estime sociale.

Mes vifs remerciements s'adressent à la structure ACPDI et ses bailleurs des fonds WILDE GANZEN et 4U2 DEVELOP FOUNDATION-THE NETHERLANDS pour notre relèvement socio économique et culturel et que Dieu bénisse toutes leurs initiatives.

4. on nomme **KAVUGHO MUKIRA Bernadette** née à Kirumba, le 12/02/1995 fille de KAMBALE Alexandre et KAHAMBU KAMABU ma mère tous vivant de l'agriculture.



A près la mort de mon père suite à la maladie de longue durée, les conditions de vie se sont empirées,

c'est dans ces circonstances que j'ai abandonné l'école au niveau de la 3<sup>ème</sup> primaire. Pour vivre, chaque membre de la famille était obligé de contribuer à la restauration de sa manière. Dans ces conditions de vie, j'ai cohabité avec un garçon combattant de la faction rebelle MAY MAY qui m'a rendu enceinte. Suite aux multiples combats entre l'armée loyaliste et les factions rebelles, mon concubin a été assassiné avant mon accouchement.

J'étais doublement considérée indésirable au sein de ma communauté. Abandonnée à mon triste sort, 8 mois après mon accouchement les agents de ACPDI accompagnés par le chef de village arrivent pour l'identification des filles mères pour accéder à la formation artisanale. Mon choix a porté sur la filière coiffure mixte.

Après l'obtention de mon brevet avec la mention distinction de 74% des points j'ai été affectée dans le salon collectif de coiffure mixte à VUHESI. Le mouvement des clients dans notre salon au cours de 2 mois de démarrage constitue un germe d'espoir pour l'amélioration des conditions de vie. Les clients fréquentent petit à petit le salon de coiffure et apprécient positivement nos modèles de tressage. Durant les deux mois de prestation comme coiffeur au sein de notre village, j'ai perçu en moyenne 37 dollars par mois et je commence à me rétablir et un changement s'observe dans ma vie car à partir des recettes perçues pour les 2 mois écoulés et le montant perçu m'a permis d'acheter deux lapereaux pour élever à guise d'investissement.

Je satisfais facilement à mes petits besoins et ceux de mon enfant et j'arrive à contribuer à la restauration familiale.

Je réitère mes remerciements aux bailleurs des fonds et ACPDI pour le temps consenti pendant notre formation pour notre relèvement et le souci de changer notre statut de filles marginalisées à filles artisanes.